

PROCES-VERBAL de la séance du Conseil Municipal du MERCREDI 25 JANVIER 2017 à 20 h 30

Le 25 janvier 2017 à 20h30, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués en date du 18/01/2017, se sont réunis à la mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Christiane PREVOST, Maire.

Étaient présents : MM PREVOST Christiane ; BOEUF Pascal ; PIERRON Pierrette ; BREHIER Jacques ; NORMAND Isabelle ; PLON Patrick ; LOISEAU Laurent ; LACHETEAU Nathalie ; BOINOT Florence ; GASSELING Théo ; JANOT Jean-Marie ; TIREAU David ; VANDELLE Elisabeth

Était représenté : M GENTIL Christian (pouvoir à Pierrette Pierron)

Absent : Mme NICOLAS Marie-Noëlle

Présents : 13 Représenté : 1 Absent : 1 Votants : 14

Mme Isabelle NORMAND a été nommée secrétaire de séance

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20h30

Approbation du PV de la séance du 15 décembre 2016 : 14 voix POUR

► **Installation d'un nouveau conseiller suite à démission**

Madame le Maire fait part de la démission de Monsieur Stéphane PACREAU, conseiller municipal élu sur la liste « Union pour Villefagnan construisons aujourd'hui notre lendemain », exprimée par courrier remis le 5/01/2017.

Conformément à l'article L.270 du code électoral, « le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal dont le siège devient vacant ».

Madame le Maire déclare donc Madame Elisabeth VANDELLE installée dans ses fonctions de conseiller municipal.

► **Nouveau délégué au Syndicat du Bief**

Madame le Maire demande de désigner un nouveau délégué titulaire en remplacement de M Stéphane Pacreau.

Candidat : Monsieur Théo Gasseling

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix POUR et 1 abstention, désigne :

Monsieur GASSELING Théo, délégué titulaire du Syndicat du Bief.

► **Commissions communales : modifications et création**

Il est demandé de remplacer M Pacreau par Mme Vandelle, candidate, dans les commissions :

> Commission d'appel d'offres : Elisabeth VANDELLE (12 voix POUR et 2 abstentions)

> Commission agriculture - commerce - artisanat : Elisabeth VANDELLE (13 voix POUR et 1 abst)

Monsieur Pascal Bœuf propose de créer une nouvelle commission intitulée « communication et vie municipale » qui serait chargée de l'élaboration du bulletin municipal. Les candidats sont acceptés à l'unanimité.

> Commission « Communication et vie municipale » :

Pascal BŒUF ; Pierrette Pierron ; Jacques Brehier ; Isabelle Normand ; Patrick Plon ;
Florence Boinot ; Théo Gasseling ; David Tireau.

► **Désignation de délégués au SIAEP Nord-Ouest Charente**

Madame le Maire rappelle la création au 1^{er} janvier 2017 du nouveau Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Nord-Ouest Charente. Elle demande de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant.

2 candidats : M Brehier et M Tireau

Après en avoir délibéré, par 14 voix POUR, le Conseil Municipal désigne :

Délégué titulaire BREHIER Jacques

Délégué suppléant TIREAU David

► **Modification des statuts de la CC Val de Charente**

Madame le Maire fait part de la notification reçue du Président de la CCVal de Charente relative au projet de modification des statuts qui a été approuvé en conseil communautaire du 13 décembre 2016.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer à son tour sur ce projet de statuts qui recense les blocs de compétences obligatoires, optionnelles et facultatives.

Après en avoir délibéré, par 13 voix POUR et 1 abstention, le Conseil Municipal décide de valider le projet de modification des statuts de la CC Val de Charente tel que présenté.

► **Transfert de compétence à la CC Val de Charente en matière d'urbanisme**

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier du Président de la CC Val de Charente indiquant que la loi ALUR prévoit le transfert obligatoire aux communautés de communes de la compétence en matière de PLU, documents d'urbanisme en tenant lieu et de cartes communales au 27 mars 2017, sauf minorité de blocage. Le Conseil

Municipal est amené à se prononcer sur ce transfert. Mme le Maire préfère attendre.

Après en avoir délibéré, par 10 voix CONTRE et 4 abstentions, le Conseil Municipal se prononce **contre** ce transfert de compétence à la date du 27 mars 2017.

► Délibération spéciale

Madame le Maire demande d'autoriser l'ouverture anticipée de crédits pour pouvoir mandater des dépenses engagées en investissement avant le vote du budget 2017, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Après en avoir délibéré, par 14 voix POUR, le Conseil Municipal autorise l'ouverture anticipée des dépenses ci-après :

Chapitre	Total des crédits d'investissement ouverts au BP 2016	Ouverture anticipée des crédits d'investissement en 2017
2188/279 Achats divers	17 500 €	2 400 €

► Participation au financement de la protection sociale complémentaire des agents

Madame le Maire rappelle la délibération du 19/03/2016 par laquelle il avait été décidé de participer à la couverture de prévoyance des agents dans le cadre d'une procédure de labellisation, et de fixer la participation mensuelle à 50 €, le montant maximum étant égal au montant de la cotisation dû par agent. Le Maire demande à ce que cette participation soit portée à 70 € par mois.

Vu l'avis favorable du Comité technique en date du 12 décembre 2016,

Le Conseil Municipal, par 14 voix POUR, décide de porter le montant de la participation à 70 € par mois.

► QUESTIONS DIVERSES

- Aménagements de bourg : il doit être prévu des études complémentaires – levés topo, étude géotechnique, passage caméra dans le réseau tout à l'égout.
L'avant-projet présenté modifiant le marché initial : en attente de réponse du service juridique de l'ATD
- Projet d'achat d'une tronçonneuse et d'un souffleur de feuilles pour le service technique
- Formation au balisage par la CC Val de Charente aux référents proposés : Isabelle Normand et Florence Boinot, ainsi que l'agent technique Georges Brechet
- Information donnée par le Maire et M Gasseling concernant le projet de fermeture de l'agence du Crédit Agricole au 31/12/2017. Le bâtiment serait mis en vente, en priorité à la commune. Le distributeur de billets pourrait rester à Villefagnan, dans ce local ou autre endroit.
- Désignation de délégués représentant la commune à la CC Val de Charente pour siéger au PETR du Ruffécois (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural). Les candidatures ci-après sont acceptées :
3 titulaires : MM Prévost Christiane ; Normand Isabelle ; Janot Jean-Marie
6 suppléants : MM Plon Patrick ; Gentil Christian ; Loiseau Laurent ;
Pierron Pierrette ; Boinot Florence ; Tireau David
- Information sur l'ouverture de la Plateforme France Mobile pour améliorer l'identification et le traitement des problèmes de couverture mobile
- Convention avec le club de rugby : 2 points à revoir à la demande du club
 - La purge en cas de gel : à faire par la commune
 - Les vestiaires sont nettoyés 1 fois par semaine par la commune, le mercredi.
- Demande pour plaçage d'un camion de restauration pizza sur le champ de foire : le tarif appliqué est de 10 € par jour. A voir si le four est électrique ?
- REPAS DES AINES : choix du menu CM et CCAS

N°1	N°2	N°3
0	11 + 2	2 + 2

La séance est levée à 22 h 45.